



Syndicat National des Professeurs
de Lycée Professionnel
et des Personnels d'Éducation

ACADEMIE DE BORDEAUX

C.A.P.A. 2017-2018

D'avancement d'échelon accéléré des PLP à l'échelon 6 ou 8

Période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Date de la CAPA :

21 décembre 2017

**A compléter si vous êtes
à l'échelon 6 ou 8**

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

.....

Téléphone :

Courriel :

**Complétez ce cadre et renvoyez la fiche syndicale au siège académique du SNETAA
accompagnée d'une enveloppe timbrée si réponse par voie postale souhaitée.**

Discipline :

Affectation actuelle :

PLP Classe Normale

Echelon actuel :

6 depuis le :

8 depuis le :

Remarques éventuelles :

PLP : Dernière note Pédagogique sur 60 : date de l'inspection.....

Dernière note Administrative sur 40 :

TOTAL sur 100 :

Date de naissance :

(NE PAS REMPLIR CETTE PARTIE RÉSERVÉE À LA RÉPONSE DES ÉLUS PARITAIRES)

Ne remplissant pas les conditions d'ancienneté nécessaires, la candidature n'a donc pu être retenue.

RÉSULTATS DE LA COMMISSION

A bénéficié de l'avancement au rythme « accéléré » :

PROMU(E) à l'échelon des PLP avec effet au

N'a pas bénéficié de l'avancement au rythme « accéléré »

SERA PROMU(E) à l'ancienneté à l'échelon des PLP le

PLP : Note globale sur 100 :

Note du dernier promu :